CHAUFFER AU MAZOUT

L'énergie raffinée



Bienvenue à la soirée d'information à Bulle

Centre Information Mazout Suisse romande www.avenergy.ch www.mazout.ch



Nouvelle loi cantonale sur l'énergie (Len)

Applications des nouvelles dispositions légales dans la pratique



Programme de la soirée

18h30 Accueil. Martin Stucky





Chef de service, Service de l'énergie, Etat de Fribourg, «Informations concernant la mise en application de la Loi et du règlement d'application.» et dialogue



19h00

Paul-André Kilchenmann,

Conseiller Technique Centre Information Mazout Suisse romande «Astuces / Solutions pratiques pour la mise en application de la nouvelle Loi dans le cadre d'un changement d'une ancienne installation à mazout »





Programme de la soirée

suite...



Martin STUCKY, Avenergy Suisse, responsable technique et communication pour la Suisse romande «Informations concernant le passage obligatoire du mazout qualité Euro au mazout qualité Eco dès le 1er juin 2023»

Dès 19h30

Vous êtes toutes et tous cordialement invités pour partager le verre de l'amitié lors de l'apéro dînatoire





Bienvenus à la soirée d'information



Martin STUCKY, Avenergy Suisse, responsable technique et communication pour la Suisse romande www.avenergy.ch www.mazout.ch



«Economisions l'énergie»

«Utilisons toutes les énergies à bon escient»

«Laissons aux propriétaires le libre choix de l'énergie»



Canton de Fribourg: Situation au 11.06.2019

Energie	Nombre	En %
Bois	7'500	10.5
Chauffage à distance (CAD)	2'000	2.8
Electricité	8'000 (6'000 pour habitations indivduelles)	11.1
Gaz (Méthane)	4'500	6.3
Mazout	27'500	38.5
Pompes à chaleur (PAC)	22'000 (16'000 pour habitations indivduelles)	30.7
TOTAL	71'500	100

Source: Service de l'énergie SdE, Amt für Energie AfE, Fribourg



«Informations concernant la mise en application de la Loi et du règlement d'application.»

ET DIALOGUE !!!



Serge Boschung, Chef de service, Service de l'énergie, Etat de Fribourg

Conférence Avenergy, mercredi 19 février 2020, Fribourg



Contexte global

Cadre législatif :

- Législation fédérale en matière d'énergie
- Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014)
- Motions parlementaires acceptées par le Grand Conseil à concrétiser

Evolution de la politique énergétique :

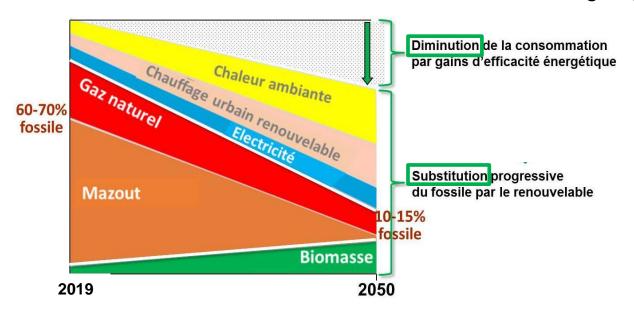
- Stratégie énergétique 2050 Phase de concrétisation
- Parc immobilier Vision de l'OFEN (2018) Phase de concrétisation
- Révision de la loi sur le CO2 Discussions aux Chambres fédérales



Contexte global

Stratégie énergétique 2050

- Evolution «décidée» du mix énergétique





Fribourg à l'avant-garde

Le programme bâtiments comme fer de lance



2018

- √ 956 projets soutenus
- √ 15.5 millions CHF de promesses de subvention
- ✓ Investissements ~ 100 mios CHF

Modification de la LEn (Rappel)

- > Importance d'intérêt public aux productions d'énergies renouvelables
- > Apport d'énergie renouvelable obligatoire pour la production de chaleur dans les nouvelles constructions et lors du remplacement d'un système de chauffage
- > Remplacement des chauffages et chauffe-eau électriques
- > Recours aux énergies renouvelables pour les besoins en électricité des nouvelles constructions

Entrée en vigueur au 1er janvier 2020



Modification REn

Généralités:

- Précisions suite à la modification LEn
- Adaptations pour application conforme au MoPEC 2014
- Précisions sur l'exemplarité des collectivités publiques et plus précisément sur les critères d'équivalence à Minergie

Le projet de modification du REn a accompagné tout le processus de la modification LEn

Entrée en vigueur au 1er janvier 2020



Bâtiments à construire

Principales modifications pour les **bâtiments à construire** (application du **MoPEC 2014**):



- Norme SIA 380/1 ed. 2016 (exigences renforcées de 10 à 15% par rapport à la situation actuelle)
 - Puissance de chauffage spécifique (20W/m² SRE scolaire/collectif & 25W/m² SRE villa/administratif)
- ✓ Besoins d'énergie annuels pondérés (anc. part maximale d'énergie non renouvelable, éq. 30%)
- ✓ Production propre d'électricité

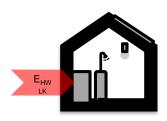


Bâtiments à construire, part max. d'énergie non

renouvelable

Besoins d'énergie annuels pondérés

$$E_{HWLK}$$
 (en kWh/m²) = $\frac{Qh,eff}{\eta} \bullet g + \frac{Qww}{\eta} \bullet g + E_{LK} \bullet g$



Valeurs limites

(selon la catégorie du bâtiment)

 Habitations 	35 kWh/m²a
 Administration 	40 kWh/m²a

Pondération

-	Electricité	2
-	Gaz naturel, mazout	1
-	Chaleur à distance *	0.4 - 1.0
_	Biomasse / bois	0.5

- en fonction de la part d'énergies fossiles
- Possibilités de justification
 - Preuve par calcul (comme Minergie)
 - Combinaison de solutions standard (habitation)
 - Outil de justification pour bâtiments simples (habitation)

Bâtiments à construire, part max. d'énergie non

renouvelable

TEHOUVEIADIE									
Comb	inaisons de solutions standard	Production de chaleur	А	В	С	D	Ε	F	G
	Exigences:								
Enveloppe du bâtiment			Pompe à chaleur électr. Sonde géoth. ou eau	Chauffage au bois automatique	chaieur a distance d' UIOM, STEP ou énergies	Pompe à chaleur électr. Utilisant l'air extérieur	Chaudières à bûches	Pompe à chaleur à gaz	Producteur de chaleur à combustibles fossiles
1	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres Ventilation contrôlée	0,17 W/(m ² ·K) 1,00 W/(m ² ·K)	Z	×	×	×	=	-	-
2	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres Installation solaire th. pour l'eau avec au moins 2% de la SRE	0,17 W/(m ² ·K) 1,00 W/(m ² ·K)	(≥)	(≥)	(⊠)	(⊠)	ĸ	-	-
3	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres	es 0,15 W/(m ² ·K) 1,00 W/(m ² ·K)	×	×	×	-	-	-	-
4	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres	es 0,15 W/(m²·K) 0,80 W/(m²·K)	(⊠)	(図)	(区)	Z	-	-	-
5	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres Ventilation contrôlée Installation solaire th. pour l'eau d'au moins 2% de la SRE	0,15 W/(m ² ·K) 1,00 W/(m ² ·K)	(遅)	(≥)	(⊠)	(⊠)	(逐)	×	-
6	Éléments de construction opaqu contre l'extérieur Fenêtres Ventilation contrôlée Installation solaire th. pour le ch chaude sanitaire d'au moins 7%	0,15 W/(m ² ·K) 0,80 W/(m ² ·K) auffage et l'eau	(⊠)	(⊠)	(⊠)	(⊠)	(逐)	(⊠)	ĸ

Une seule solutions standard, avec énergies fossiles

- Production de chaleur G
 - Combustibles fossiles
- Enveloppe du bâtiment 6
 - Parties opaques 0.15 W/m²K
 - Fenêtres 0.8 W/m²K
 - Ventilation double-flux



Bâtiments à construire, production propre d'électricité

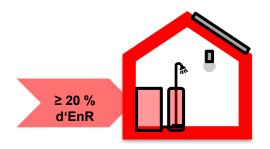


Source: SuisseEnergie

- Chaque bâtiment doit couvrir une partie de ses besoins en électricité grâce à sa production propre de courant, dans, sur ou autour du bâtiment.
- Le type de production d'électricité n'est pas imposé (normalement du photovoltaïque).
- Puissance électrique nécessaire :
 - 10Wc par m² SRE
 - max. 30 kWc (plus de 30 kWc sont possibles, mais pas exigés)
- Cas exceptionnels: la production peut être assurée par uns installation PV implantée dans le canton.

Bâtiments existants

Les principales modifications concernent le renouvellement des producteurs de chaleur:





- Mise en œuvre d'au moins 20% d'énergie renouvelable
- Nouvelles dispositions pour les chauffages et chauffe-eau électriques
- Subvention exceptionnelle pour le remplacement des chauffages électriques directs

Bâtiments existants, renouvellement des chaudières

 Au min. 20% d'énergie renouvelable doit être mis en œuvre lors du renouvellement du producteur de chaleur.



- Moyens de justification:
- ✓ Certificat Minergie MINERGIE®
- ✓ Mise en oeuvre d'une ou de deux solutions standard.

Renouvellement soumis à autorisation du SdE dans le cadre de la demande de permis de construire (procédure simplifiée).



Bâtiments existants, renouvellement de chaudières

Solutions standard (mesures déjà effectuées prises en compte):

Chaudière mazout ou gaz + mesures d'efficacité énergétique

Rénovation des fenêtres (Ug ≤ 0.70W/m²K) + isolation de la façade (U ≤ 0.20W/m²K) ou de la toiture (U ≤ 0.20W/m²K)

Chaudière mazout ou gaz + énergie renouvelable (EnR)

Solaire thermique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (7% de la SRE)

Chaudière mazout ou gaz + mesures d'efficacité énergétique + EnR

Rénovation des fenêtres (Ug ≤ 0.70W/m²K) + chauffe-eau PAC

Chaudière hybride mazout ou gaz + EnR

Min. 50% besoins chaleur par générateur chaleur «énergies renouvelables»

Chauffage à énergie renouvelable

- PAC, Chauffage au bois, CAD
- Combustibles renouvelables (par ex. bio mazout)



Bâtiments existants, chauffages et chauffe-eau électriques

- 4
- Le remplacement des chauffages électriques peut être autorisé sous certaines conditions:
 - chaleur produite au moins pour moitié par des énergies renouvelables, ou
 - besoins en électricité couverts au moins pour moitié par de l'électricité produite sur le site même au moyen d'énergie renouvelable, ou
 - le bâtiment se situe en classe C du CECB (enveloppe thermique).
- Le remplacement des **chauffe-eau électriques** peut être autorisé sous certaines conditions:
 - l'eau chaude sanitaire est produite par le chauffage pendant la saison de chauffe, ou
 - l'eau chaude sanitaire est chauffée au moins pour 50% avec des énergies renouvelables.

Cas du **renouvellement partiel de chauffe-eau décentralisés dans le collectif**: les conditions qui précèdent devront être remplies au plus tard lors du renouvellement de la distribution intérieure d'eau potable.



Justificatifs énergétiques

Formulaires standard et aides à l'application disponibles sur le site de l'EnDK:

https://www.endk.ch/fr/professionnels **EnDK** Konferenz Kantonaler Energiedirektoren Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie Conferenza dei direttori cantonali dell'energia Conferenza dals directurs chantunals d'energia EnDK Politique énergétique Professionnels Conseil en énergie Documentation C Vous êtes ici · Accueil / Professionnels Justificatif énergétique Justificatif énergétique Aides à l'application Les formulaires pour le justificatif énergétique ont été développés conjointement par les cantons. Chaque canton dispose d'un formulaire principal, qui spécifie Outils les différents formulaires techniques à utiliser Informations spécialisées Il existe deux groupes de formulaires techniques: EN-1 à EN-16 (pour le MoPEC 2008) et EN-100 à EN-142 (pour le MoPEC 2014)

Formulaires spécifiques disponibles sur le site du SdE (www.fr.ch/sde rubrique

Permis de construire)

- renouvellement prod. de chaleur (EN-120-FR)
- production de froid (EN-110-FR)
- Piscine (EN-135-FR)



Merci de votre attention

Service de l'énergie (SdE) Bd de Pérolles 25 1701 Fribourg

- 026 305 28 41
- g sde@fr.c







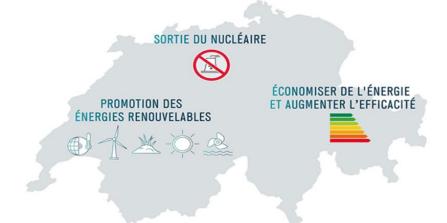
«Astuces / Solutions pratiques pour la mise en application de la nouvelle Loi dans le cadre d'un changement d'une ancienne installation à mazout »



Paul-André Kilchenmann, Conseiller Technique Centre Information Mazout Suisse romande



Stratégie énergétique 2050: votation concernant la loi sur l'énergie



Votation du 21.05.2017

Suisse Acceptée à 58.2% Refusée à 41.8%

Canton de Fribourg Acceptée à 63.2% Refusée à 36.8%



Chauffage au mazout moderne - énergies renouvelables; LA combinaison gagnante pour économiser de l'argent et protéger l'environnement! ENSEMBLE et pas contre. Solutions pratiques (Solutions standard):



MoPEC Modèle des prescriptions des cantons en matière énergétique et







- Modification prochaine de la pratique possible
- Remplacement du chauffage possible sous conditions
 - Remplacement possible sans restrictions



Exigences de la LEn et de l'aide à l'application (EN-120-FR)

Constat: Lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur, celle-ci est soumise à autorisation du Service et fait l'objet d'un permis de construire.

Quel est le délai de réponse ?



Avec le CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments)

Si résultat Classe A, B ou C (Performance énergétique globale):

Autorisation de changer le producteur de chaleur SANS APPORT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE OU AUTRES, donc

Sortir ancienne chaudière fonctionnant au mazout et remplacer par une nouvelle chaudière à mazout à condensation



Avec le CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments)

Si résultat Classe D, E, F ou G (Performance énergétique globale):

- ⇒20% d'énergie renouvelable ou autre
- ⇒ voir Solutions Standards (version Fribourg)

Si une solution standard est déjà appliquée au moment du renouvellement elle pourra être déclarée et être prise en compte!



Se poser les questions suivantes: Bâtiment, Chauffage, Situation personnelle

- Année de la construction du bâtiment?
- Travaux de rénovation déjà entrepris?
- Quel système de distribution de la chaleur?
 chauffage par radiateurs? chauffage par le sol?
- Emplacement de la maison? altitude?
 maison mitoyenne? quel voisinage? ombrage? etc



Se poser les questions suivantes: Bâtiment, Chauffage, Situation personnelle

- Année de l'installation?
- Puissance de la chaudière existante?
- Surface à chauffer?
- Consommation de mazout annuel?
- Qualité mazout : Euro ou ECO pauvre en soufre?
- Type de stockage, genre de citerne?
- Température désirée?
- Résultat des tests de combustion?
- Situation selon Opair?



Se poser les questions suivantes: Bâtiment, Chauffage, Situation personnelle

- Âge du propriétaire?
- Le bâtiment : qu'adviendra-t-il par la suite? restera-t-il dans la famille? sera-t-il vendu? démoli? ou autres?
- Quel est le budget à disposition?
- Un prêt bancaire est-il envisageable?



Solution Standard 1 (Version Fribourg)

Remplacement de toutes les fenêtres à combiner avec la Solution Standard 2, 3, 4, 5, ou 6...

- Chaudière environ 18'000.-
- Fenêtres environ 18'000.-
- Isolation façades avec la Solution Standard 2 environ 75'000.- à 150'000.-

Total environ 110'000.- à 186'000.-





Solution Standard 4 (Version Fribourg)

Installation solaire thermique pour la production ECS à combiner avec la Solution Standard 1, 2, 3, 4, 5, ou 6...

- Chaudière environ 18'000.-
- Solaire thermique environ 13'000.-
- Fenêtres avec la Solution Standard 1 environ 18'000.-

Total environ 49'000.-





Solution Standard 7 (Version Fribourg)

Installation solaire thermique pour le chauffage et l'ECS

La Solution Standard 7 remplit les exigences pour les 20% d'énergie renouvelable

- Chaudière environ 18'000.-
- Solaire thermique chauffage et ECS environ 28'000.-
- Total environ 46'000.-





Solution Standard 9 (Version Fribourg)

Installation chauffe-eau pompe à chaleur avec installation photovoltaïque

La Solution Standard 9 remplit les exigences pour les 20% d'énergie renouvelable

- Chaudière environ 18'000.-
- Boiler PAC environ 5'000.-
- Installation solaire photovoltaïques environ 15'000.-

Total environ 38'000.-





Solution Standard 10 (Version Fribourg):

Générateur de base pour la production automatique de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables avec chaudière d'appoint bivalente fonctionnant aux énergies fossiles

Attention! Le générateur de base avec énergie renouvelable PAC doit produire au moins 50% des besoins de chaleur

Total environ 38'000.-





Solution Standard 11 (Version Fribourg)

Pompe à chaleur électrique avec sonde géothermique, échangeur eau/eau ou air/eau pour le chauffage et l'ECS

La Solution Standard 11 remplit les exigences

Constat: L'on propose et pose des PAC dans des bâtiments pas adaptés pour une PAC! Résultat: Aucune amélioration du

bâtiment!

Pourquoi l'on propose cette solution?

SOLUTION DE FACILITÉ!!!

Total environ 40'000.- à 60'000.-



Solution Standard 13 (Version Fribourg)

Recours aux combustibles renouvelables sous forme de gaz ou de liquides

- Une autre solution qui se développe actuellement.
- Laissons la technique évoluer.
- Gardons un œil sur les possibilités futures

- Il est impératif d'informer le consommateur de cette solution dès aujourd'hui.
- Malgré que ces combustibles renouvelables ne soient pas encore en vente en grande quantités.



Solution Standard 6 (Version Fribourg)

Mise en place d'un chauffe-eau pompe à chaleur, à combiner avec la mesure 1, 2, 3, 4 ou 5

- Amélioration du confort du bâtiment
- Chaudière environ 18'000.-
- Boiler ECS PAC environ 5'000.-
- Fenêtres
 Solution Standard 1
 environ 18'000.- (répartition sur 3 ans environ 6'000.-/année)

Total environ 29'000.-



Solution Standard 6 MoPEC: Couplage chaleur-force

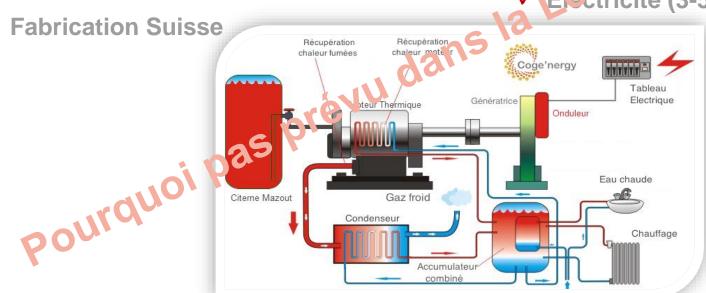
Estimation pour maison individuelle Investissement env. CHF 32'000.-

3 en 1 - Production pour

✓ Eau chaute

✓ Chaufrage (9-12 kW)

✓ Electricité (3-5 kW)





Merci pour votre attention!

Paul-André Kilchenmann

Conseiller Technique
Centre Information Mazout Suisse romande

kilchenmann@mazout.ch



Centre Information Mazout Suisse romande

Chemin du Centenaire 5 · 1008 Prilly · T 021 732 18 61 · F 021 732 18 71 · conseil@mazout.ch



«Informations concernant le passage obligatoire du mazout qualité Euro au mazout qualité Eco dès le 1er juin 2023»



Martin STUCKY, Avenergy Suisse, responsable technique et communication pour la Suisse romande



Opair 2018: Nouveautés! 100% Qualité ECO dès le 1^{er} juin 2023! Nouvelles qualités bio!

Dès le 1^{er} juin 2023, l'huile de chauffage extra-légère ECO deviendra la qualité standard pour toutes les installations ayant une puissance inférieure à 5 MW.

Deux qualités de mazout biogène:

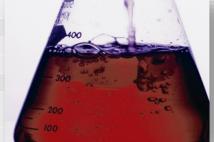
l'huile végétale naturelle et l'ester méthylique d'huile végétale selon la norme EN 1421417 sont assimilés à l'huile de chauffage extra-légère Eco.

Ils pourront être utilisés dans les installations de moins de 350 kW sans qu'il faille apporter les preuves exigées pour les autres combustibles liquides.



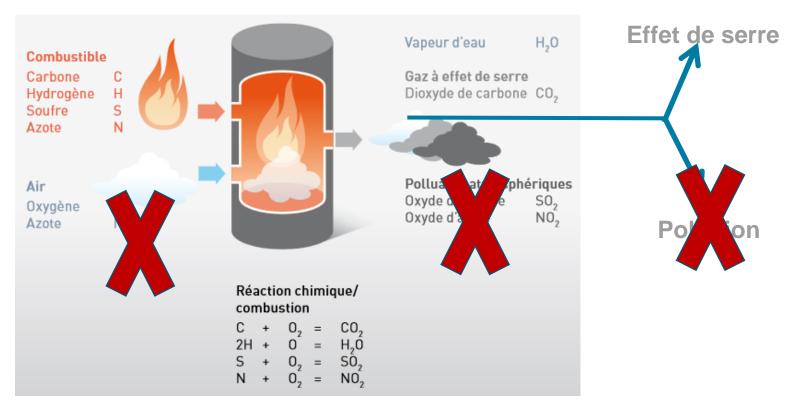
Deux qualités normalisées sur le marché suisse

Caractéristiques		Qualité de mazout			
		Mazout pauvre en soufre	Qualité Euro (qualité standard)		
Densité à 15°C	kg/m³	820-860	820-860		
Point de trouble (CFPP)	°C	1–3	1–3		
Limite de filtrabilité					
– à CFPP = 3°C	max. °C	-12	-12		
– à CFPP = 2°C	max. °C	-11	-11		
– à CFPP ≤ 1°C	max. °C	-10	-10		
Résidu de coke	degré max.	0,05	0,05		
Teneur en soufre	max. mg/kg	50	1000		
	degré max. %	0,005	0,1		
Teneur en azote	max. mg/kg	100	**		
Pouvoir calorifique supérieur	min. MJ/kg	45,7	45,7		
Extrait de la feuille stand					



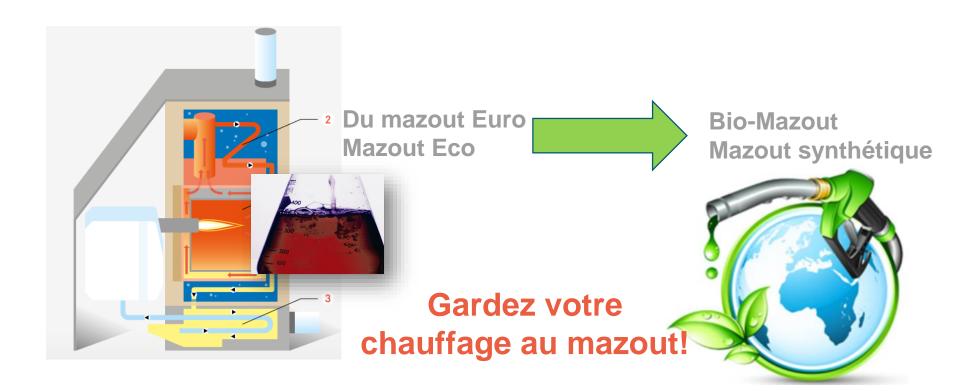


Grâce au mazout Eco pratiquement plus de pollution!





Le système est TOP! Le combustible évolue...





Comment procéder lors du changement du mazout Euro au mazout ECO ?

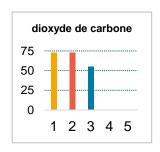
- 1. Mandater une entreprise spécialisée
- 2. Faire reprendre le solde mazout Euro

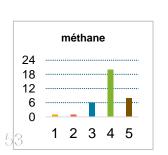
Attention: ne jamais mélanger!

- 3. "Nettoyage" de la citerne
- 4. Rinçage / changement de la conduite d'alimetation
- 5. Changer filtre devant brûleur
- 6. Changer la canne d'aspiration dans la citerne



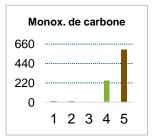
Comparaison des émissions selon OFEV

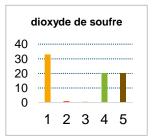


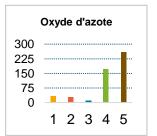


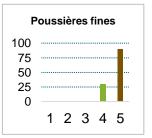
Gaz à effet de serre	Polluants atmosphériques
CO ₂ (dioxyde de carbone) / CH ₄ (méthane)	CO (monoxyde de carbone) / SO_2 (dioxyde de soufre) / NOx (oxyde d'azote) / Poussières

	CO ₂ kg/GJ dioxyde de carbone	CH ₄ g/GJ méthane	CO g/GJ monoxyde de carbone	SO ₂ g/GJ dioxyde de soufre	NOx g/GJ oxyde d'azote	Poussières fines g/GJ
Mazout (1)	73	1	11	33	33	0,2
Mazout Eco (2)	73	1	11	1	28	0,2
Gaz nat. cond. (3)	55	6	4	0,5	10	0,1
Pellets de bois (4)	(92)	20	250	20	170	30
Plaquettes bois (5)	(92)	8	600	20	260	90











Le client veut quitter le mazout pour...

A quoi veiller?



p.ex: passage au chauffage à bois Pourvoir calorifique selon type d'énergie:

Type d'énergie	Pouvoir calorifique
1 m³ Gaz naturel	env. 11 kWh/m³
1 m³ Eau à 60 degrés	env. 80 kWh/m³
1 m³ Batteries lithium-ion	env. 400 kWh/m³
1 m³ Copeaux de bois	env. 650 kWh/m³
1 m³ Pellets	env. 3260 kWh/m³
1 m³ Mazout	env. 10560 kWh/m ³



16 m³

3 m³

1 m³

Le mazout utilise de loin le plus petit volume!



p.ex: passage à une pompe à chaleur (PAC)



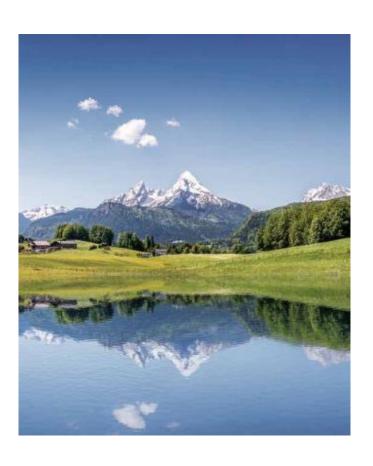


Contrôlez l'alimentation électrique (Ampères? Volts? etc) Radiateurs muraux? Chauffage au sol?

Isolation du bâtiment?

Emplacement? En plaine? à 1'000 mètres d'altitude?





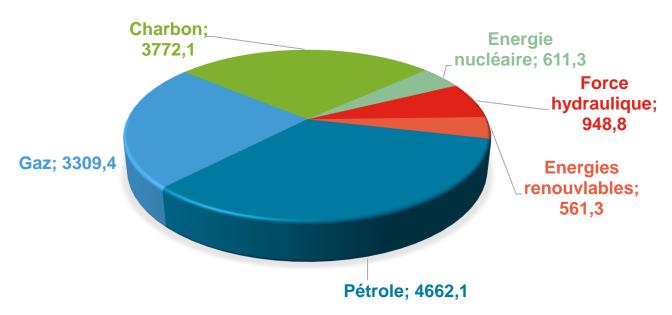
Le pétrole

une énergie naturelle, performante et efficiente, disponible pour plusieurs générations



Consommation mondiale de l'énergie 2018 85% proviennent des énergies fossiles!

Total 13 864,9 millions de tep (tonnes équivalent pétrole)



L'énergie raffinée

Tab.14 Entwicklung des Endverbrauchs in TJ Evolution de la consommation finale en TJ

	Jahr	Erdőlprodukte			Elektrizität	xtrizität Gas	Kohle	Holzenergie ¹	Fernwärme ²
		Brennstoffe	Treibstoffe	Total					
	Année		Produits pétroliers		Electricité	Gaz	Charbon	Energie du bois¹	Chaleur à
		Combustibles	Carburants	Total					distance ²
	1975	314830	156070	470900	104050	18870	9580	8350	_
	198 0	3106 60	178820	4 89 48 0	126910	30370	13630	26280	7920
	1985	270 780	201 050	471830	148760	47 660	19790	27 030	9430
	1990	243 600	253220	496810	167680	63 640	14360	28600	10420
	1991	261650	258940	520 59	171 310	71450	2540	31510	12 090
	1992	257870	265 890	52376	172320	75360	3660	30520	11970
	1993	245 520	253 490	4990	170060	79320	280	30600	11310
	199	228480	257470	485	168830	78 060	50	28520	11280
	199	237680	256360	49	172 380	86000	2	30430	1 1 970
	19	243 540	259 080	5/ 0	175290	92320	4 1	33 480	12480
	1	228 100	268890	4 0	175000	88 550	4	29430	12980
		239750	2		1786 30	91 550			13 250
	moins	227680		lus	184370	92840	F	olus 🖳	13 210
		208430	2		188540	93 160			13 180
	2001	226 750	285870	512620	193 500	97 020	6030	29590	13900
		208 240			194 500	94860			14020
63	3.27%	218 430	99.	45%	198440	99980	495	5.01%	14590
		215 460			202220	103430			14770
	2	215720	277500	0	206 390	106460		31430	15 240
	2	207 680	281300	4 0	208020	104420		32 050	15 720
	20	180 730	289 330	4.	206760	102 180	0	31 130	14670
	200	188 230	298420	48	211420	108880	50	35 080	15 2 6 0
	200	182 080	293 450	475	206980	104 530	90	36110	15 120
	2010	190410	295 080	485	215 230	115940	210	39530	17 030
	2011	150 850	296 590	4474	210960	104210	5740	34380	15 660
	2012	161 130	299850	46098	212300	114320	5170	37980	16650
	2013	168460	299770	46823	213 560	120750	5570	41800	17 620
	2014	127550	298 260	425810	206880	107 080	5700	35 350	16 030
	2015	133890	290 530	424420	209690	112 900	5210	37630	18170
	2016	136350	291820	428170	209 660	117210	4790	40590	19350
	2017	127930	290100	418 02 0	210 540	118880	4610	40870	19810
	2018	115630	294300	409930	207530	112280	4290	38310	19400

Consommation de l'énergie en Suisse entre 1975 et 2018

SCHWEIZERISCHE GESAMTENERGIE-STATISTIK 2018

STATISTIQUE GLOBALE SUISSE DE L'ÉNERGIE 2018

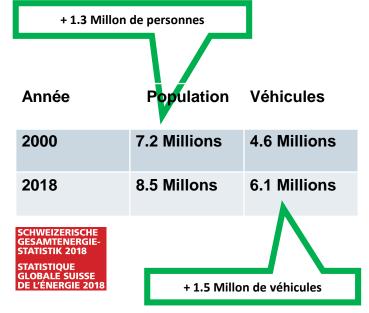
CHAUFFER AU MAZOUT

L'énergie raffinée

Tab.14 Entwicklung des Endverbrauchs in TJ Evolution de la consommation finale en TJ

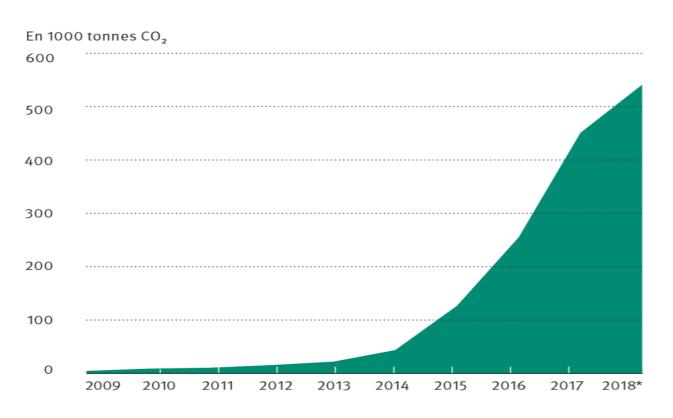
Jahr	Erdőlprodukte			Elektrizität	Gas	Kohle	Holzenergie ¹	Fernwärme ²
	Brennstoffe	Treibstoffe	Total					
Année	Produits pétroliers		5	Electricité	Gaz	Charbon	Energie du bois¹	Chaleur à
	Combustibles	Carburants	Total					distance ²
4075	24.4.222	455070	470000	404050	40.070	0.500	0.050	
1975 1980	314830 310660	156 070 178 820	470 900 489 480	104050 126910	18870 30370	9580 13630	8350 26280	7 920
1980	270 780		471830	148760		19790	27 030	9430
		201 050			47 660			
1990	243 600	253 220	496810	167680	63 640	14360	28600	10420
1991	261650	258940	520 590	171 310	71450	12540	31510	12 090
1992	257870	265 890	523760	172320	75360	8660	30520	11970
1993 1994	245 520 228 480	253 490 257 470	499 000 485 950	170 060 168 830	79320 78060	7280 7350	30 600 28 520	11310 11280
1995	237680	256360	494 040	172 380	86000	7920	30430	11970
1996	243 540	259 080	502 620	175290	92320	5 9 6 0	33 480	12 480
1997	228 100	268890	496990	175000	88 550	4590	29430	12980
1998	239750	274460	514210	178630	91550	3810	29930	13 250
1999	227680	286920	514600	184370	92840	3960	29 560	13 2 1 0
2000	208430	293 370	501800	188540	93 160	5770	27860	13 180
2001	226 750	285 870	512 620	193500	97 02 0	6030	29590	13900
2002	208 240	279810	488 050	194 500	94860	5 5 6 0	28380	14020
2003	218 430	276 640	495 070	198440	99980	5710	30370	14590
2004	215 460	275 420	490880	202 220	103430	5420	30200	14770
2005	215 720	277500	493210	206 390	106460	6040	31430	15240
2006	207 680	281300	488 980	208020	104420	6520	32 050	15720
2007	180 730	289 330	470 060	206760	102 180	7300	31 130	14670
2008	188 230	298420	486650	211420	108880	6560	35 080	15 2 6 0
2009	182 080	293 450	475530	206980	104530	6190	36110	15 120
2010	190410	295 080	485 480	215 230	115940	6210	39530	17 030
2011	150 850	296 590	447 440	210960	104210	5740	34380	15 660
2012	161 130	299850	460980	212300	114320	5170	37980	16650
2013	168460	299770	468230	213 560	120750	5570	41800	17620
2014	127550	298 260	425810	206880	107 080	5700	35 350	16 030
2015	133890	290 530	424420	209690	112900	5210	37630	18 170
2016	136350	291820	428170	209660	117210	4790	40590	19350
2017	127930	290100	418 02 0	210540	118880	4610	40870	19810
2018	115 630	294300	409930	207530	112280	4290	38310	19400

Evolution de la population, des véhicules et de la consommation des carburants entre 2000 et 2018





Compensation des émissions de CO2 grâce aux biocarburants

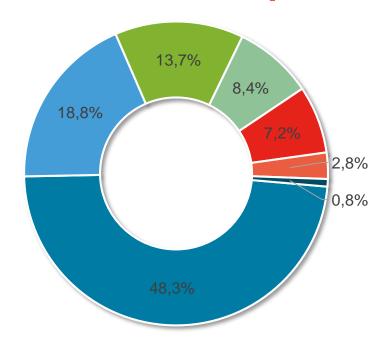








Réserves mondiales 2018: Nous en avons pour env. 275 ans!

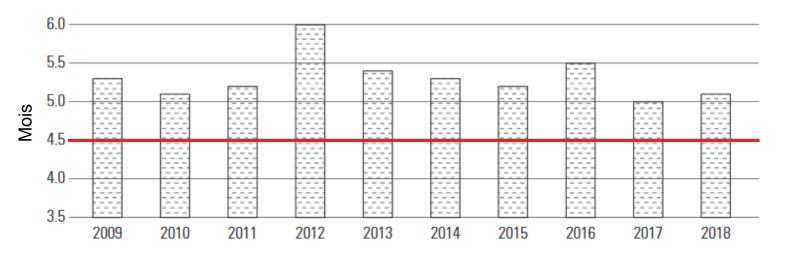


- Moyen Orient 113.2 Mia./To.
- Amérique latine 51.1 Mia./To.
- Amérique du nord 35.4 Mia./To.
- Enciens pays Soviet 19.6 Mia./To.
- Afrique 16.6 Mia./To.
- Extrême-Orient 6.3 Mia./To.
- Europe 1.9 Mia./To.



Réserves de mazout en Suisse

Stocks obligatoires CARBURA



Couverture nominale des besoins selon les instructions du DEFR



Les membres de l'Avenergy Suisse



















































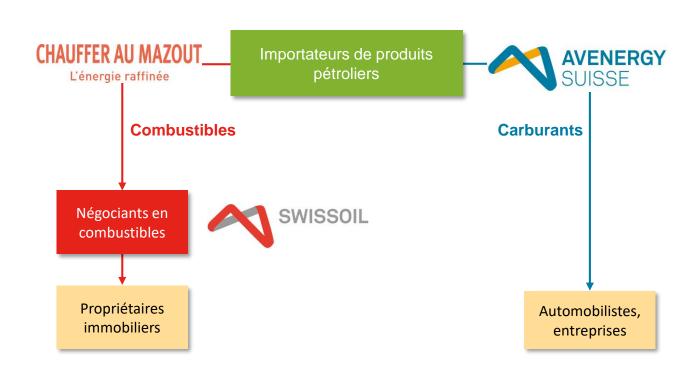






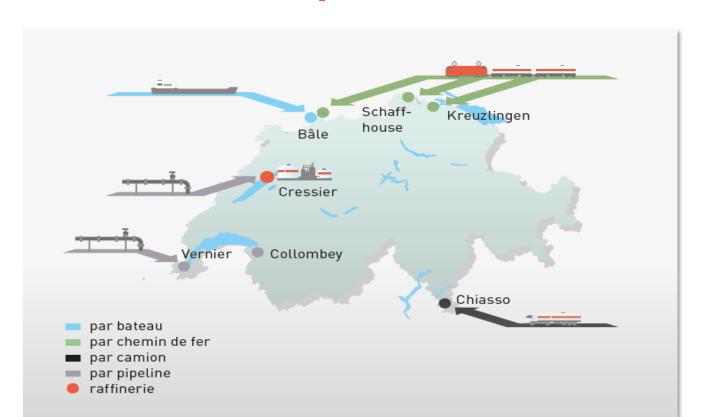


Les acteurs du marché pétrolier





Les principales voies d'importation du brut et des produits raffinés en CH





99.6% des produits raffinés proviennent de l'UE!



Le changement climatique est une réalité:

agir de façon l'esponsable Réduction du CO2: OUI! mais...

...à quel prix?

...Ou? En Suisse? à l'étranger?

Proportionnalité...



On entend dire:...

...la Suisse n'en fait pas assez...

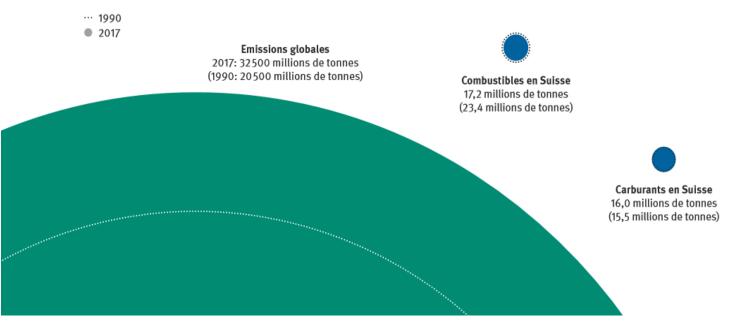
...la Suisse devrait faire plus...

Qu'à fait la Suisse à ce jour?

Qu'à fait le reste du Monde à ce jour?



CO₂: Evolution des émissions globales et en Suisse de 1990 et 2017

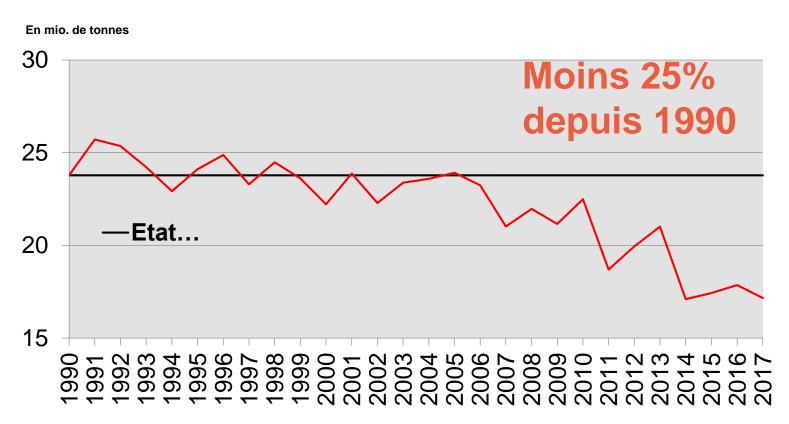


La Suisse émet moins de 1‰ de CO2 par rapport aux émissions globales!

Source: OFEV et AIE

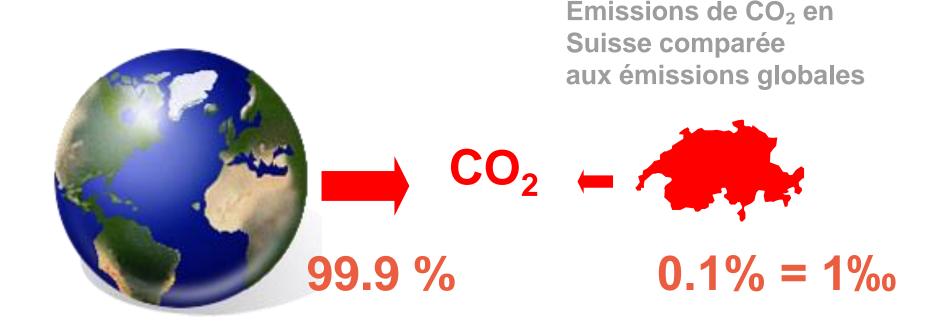


Evolution des émissions de CO2 pour les combustibles





CO₂: Emissions de la Suisse





Le chauffage moderne au mazout: efficace, économique et écologique



Bon Conseil

UN CONSEIL EN ÉNERGIE PERSONNALISÉ

BON POUR UN CONSEIL

Seul un conseil personnalisé adapté à votre immeuble et à votre situation vous permettra de prendre les décisions les mieux adaptées, souvent peu coûteuses et très simples. Grâce à une bonne isolation thermique et à un chauffage au mazout à condensation moderne, vous économisez une énergie précieuse et veillez au respect de l'environnement. Nos spécialistes sont là pour vous conseiller.

Remplissez le formulaire au verso et renvoyez-le nous. Vous serez contacté dans les plus brefs délais pour convenir d'un rendez-vous pour un conseil sur place.

Téléphone pour les questions: 0800 84 80 84. Pour plus d'informations: www.mazout.ch UN CONSEIL GRATUIT D'UNE VALEUR DE CHF 250.-

CHAUFFER AU MAZOUT

Le bon est uniquement valable pour un conseil gratuit et ne peut en aucun cas être échangé contre du mazout ou des espèces.

Merci pour votre attention!

... Santé et bon appétit!

Martin STUCKY, Avenergy Suisse, responsable technique et communication pour la Suisse romande

www.avenergy.ch

www.mazout.ch

